

Le mardi 29 juin 2010,

Juliette **MEIGE-MERMOUD**

Je prends congé de tous ceux que j'aime et que j'ai aimés, mes enfants, beaux-enfants et petits-enfants:

Frédry et Yona **Meige-Lebon** et famille, Lise et Schalom **Amir-Meige**, Daniel et Annie **Meige-Belle**, Anne-Claude et André **Bornet-Meige** et famille, en leur souhaitant bonne route à tous, ainsi qu'à la famille élargie au près et au loin.

En ce jour de départ dans la Lumière et la Paix retrouvées, que vos cœurs ne se troublent point mais qu'ils sachent que je les ai aimés du plus profond de mon être. Et maintenant A Dieu tous et que tous ceux qui se sont occupés de moi soient remerciés.

Croyez en Lui comme je crois en vous.

Maman

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Sugnens, le vendredi 2 juillet, à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

L'incinération suivra sans cérémonie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.